

Mairie de Bresson
11 Grand'rue
38320 Bresson
04.76.25.26.61
mairie@village-bresson.fr
scolaire@village-bresson.fr
www.village-bresson.fr



Ecole de Bresson
38 rue de la république
38320 Bresson
04.76.25.27.56

INSCRIPTION RENTRÉE 2023/2024

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école doivent se rendre en Mairie afin de procéder à l'inscription.

Pour les familles extérieures à la commune, un courrier de demande de dérogation doit être envoyé à l'attention du Maire.

Dès que le dossier d'inscription est validé par la mairie, M. Pattier, Directeur de l'école, enregistre l'inscription au niveau Académique. Il recevra les parents **sur rendez-vous à partir du lundi 20 février 2023.**

Documents à fournir à la Mairie :

- Fiche d'inscription (*disponible en Mairie ou à télécharger sur le site Internet*),
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture téléphone, EDF...),
- Copie du livret de famille,
- Copie du carnet des vaccinations à jour,
- En cas de divorce, le jugement précisant la personne ayant l'autorité parentale et la garde de l'enfant.
- Certificat de radiation à demander auprès de l'école quittée, en cas de changement d'école.

Documents à fournir à l'École :

- Attestation d'inscription délivrée par la Mairie,
- Justificatif de domicile (facture téléphone, EDF...),
- Copie du livret de famille,
- Copie du carnet des vaccinations à jour,
- Certificat d'aptitude à la vie en collectivité délivré par le médecin traitant pour les enfants entrant en petite section de maternelle,
- Certificat de radiation à demander auprès de l'école quittée, en cas de changement d'école.

Le Maire,
Audrey GUYOMARD

Le Directeur,
Dominique PATTIER